

Le 14 juillet 2014.

Procès-verbal de la séance ajournée du 7 juillet 2014 du conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham, tenue au 25, rue de l'Église à Notre-Dame-de-Ham, lundi le 14 juillet 2014, à 19 heures, à laquelle sont présents :

Mesdames Johanne Allard, Lise Nolette, Nancy Delisle, conseillères
Messieurs Guy Hudon, Jean-Luc Lavigne, conseillers
Formant le quorum sous la présidence du maire, Madame France Mc Sween

Monsieur Pascal Paquette est absent.

Mme Christiane Leblanc, directrice générale et secrétaire trésorière, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Nous avons également la présence de M. André Bourassa, de Bourassa Maillé architecte, qui vient nous présenter les plans du futur garage-caserne et abri à sable.

13-07-14 ADOPTION DES PLANS DU GARAGE-CASERNE

Il est proposé par Mme Nancy Delisle, appuyée par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter les plans proposés par M. André Bourassa, de Bourassa Maillé architecte, et qu'ils soient présentés sur SEAO, suite aux commentaires des membres du conseil sur différents sujets comme l'entrée d'eau, l'électricité, les murs de béton, etc.

14-07-14 MANDAT APPEL D'OFFRES

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater la firme Bourassa Maillé architecte pour faire l'inscription de l'appel d'offre pour le garage-caserne et l'entrepôt à sable, sur le site SEAO.

15-07-14 RÉPONSE AUX SOUMISSIONNAIRES

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de déléguer aux représentants des firmes d'architecte et d'ingénieur, le fait qu'ils puissent répondre directement aux questions des soumissionnaires, concernant les différents items contenus aux appels d'offre pour la construction du garage-caserne et l'entrepôt à sable.

Mme Mc Sween fera une liste des différents items qu'on veut garder et qui sont contenus dans l'ancien garage.

16-07-14 ENTENTE À INCLURE AU CONTRAT DE VENTE DU TERRAIN

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'inclure une copie de différents termes à inclure au contrat de vente du terrain à M. Comtois et Mme Leblond, concernant leur projet de développement d'ici le mois d'août 2017, la culture écologique, sans produits nocifs pour l'environnement et la santé des résidents, et la valeur du terrain si la municipalité doit le reprendre advenant que le projet ne verrait pas le jour.

17-07-14 CONTRAT À INTERVENIR, BORNES FONTAINES SÈCHES

Il est proposé par M. Jean-Luc Lavigne, appuyé par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le maire, Madame France Mc Sween, et la directrice générale et secrétaire trésorière, Madame Christiane Leblanc, soient autorisées à procéder à la signature du contrat à intervenir avec les personnes concernées, pour une servitude dans le cadre de l'implantation des bornes fontaines sèches.

18-07-14 CONTRAT À INTERVENIR POUR LA VENTE D'UN TERRAIN

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le maire, Madame France Mc Sween, et la

directrice générale et secrétaire trésorière, Madame Christiane Leblanc, soient autorisées à procéder à la signature du contrat à intervenir pour la vente du terrain à M. Pierre Comtois et Mme Chantal Leblond.

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Guy Hudon et résolu à l'unanimité des conseillers présents de conserver au garage l'ancien dévidoir à boyaux ayant appartenu à la brigade incendie. Laisser les tuyaux noirs à M. Comtois.

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Guy Hudon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée (20 heures).

Accepter sur proposition de Mme Johanne Allard
Seconder par M. Guy Hudon

En signant le procès-verbal, le président d'assemblée est réputé avoir signé chacune des résolutions individuellement.

France Mc Sween, maire

Christiane Leblanc, g.m.a. grade 1
Directrice générale et
Secrétaire trésorière

